

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Portant sur :

- les documents relatifs à l'état civil, aux décès et aux naissances
- le transport de corps avant mise en bière

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien et de l'EHPAD « Saint-Simon » de Liffol-le-Grand (Vosges),

- VU l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique définissant les responsabilités du Directeur,
- VU les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des Directeurs des Etablissements Publics de Santé,
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,
- VU la décision n° 2012/528 du 27 Juillet 2012 relative à la demande de création du « Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien » par fusion du centre hospitalier de Neufchâteau et du centre hospitalier de Vittel et de confirmation au profit de l'entité juridique nouvellement créée « Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien » des autorisations d'activité de soins et d'équipements matériels lourds détenues par les Centres Hospitaliers de Neufchâteau et Vittel,
- VU l'arrêté, en date du 2015-0274 du 25 mars 2015, de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Lorraine nommant Monsieur Patrick PENVEN Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien à compter du 1er avril 2015,

SECTION I : DECIDE DE DONNER DELEGATION DE SIGNATURE POUR TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS A L'ETAT CIVIL, AUX DECES ET AUX NAISSANCES

Pour l'ensemble des sites Hospitaliers et d'Hébergement du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien

Aux personnels de direction et cadres assurant des gardes administratives

Madame Véronique BARDISSA
Madame Sonia BLANCHOT
Madame Pauline BOUVINET
Monsieur Kamel KRIM
Madame Christine PENVEN
Madame Nathalie RAYNAUD
Madame Catherine RICHARD

Pour le site Hospitalier et l'EHPAD de Vittel

Aux personnels du service des admissions-sorties et du standard

Madame Isabelle BERNARD
Madame Anouck BILLET
Madame Danielle LAMBOLEY
Madame Geneviève THAUVIN

Monsieur Dominique BLAVIER
Madame Nathalie BONEL
Monsieur Cédric PRIN
Madame Maria VIEIRA

A la responsable du service des admissions-sorties :

Madame Emmanuelle LAFROGNE.

A la responsable des affaires générales : Madame Sonia BLANCHOT.

En outre, je donne délégation de signature pour les actes annuels d'état civil à Madame Sonia BLANCHOT, responsable des affaires générales de l'établissement. Madame Emmanuelle LAFROGNE et Madame Evelyne CERVENY sont désignées en qualité de suppléantes de Madame Sonia BLANCHOT pour la signature des actes annuels.

Pour le site Hospitalier et l'EHPAD de Neufchâteau

A la responsable du service des admissions-sorties :

Madame Emmanuelle LAFROGNE.

A l'adjoint administratif au service des admissions-sorties : Madame Nadine FLOT.

**SECTION 2 : DECIDE DE DONNER DELEGATION DE
SIGNATURE POUR TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS
AU TRANSPORT DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE**

**Pour l'ensemble des sites Hospitaliers
du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien**

Aux personnels de direction et cadres assurant des gardes administratives

Madame Véronique BARDISSA
Madame Sonia BLANCHOT
Madame Pauline BOUVINET
Monsieur Kamel KRIM
Madame Christine PENVEN
Madame Nathalie RAYNAUD
Madame Catherine RICHARD

Pour le site Hospitalier et l'EHPAD de Vittel

Aux personnels du service des admissions-sorties et du standard

Madame Isabelle BERNARD
Madame Anouck BILLET
Madame Danielle LAMBOLEY
Madame Geneviève THAUVIN

Monsieur Dominique BLAVIER
Madame Nathalie BONEL
Monsieur Cédric PRIN
Madame Maria VIEIRA

A la responsable du service des admissions-sorties :

Madame Emmanuelle LAFROGNE.

A la responsable des affaires générales :

Madame Sonia BLANCHOT.

Pour le site Hospitalier et l'EHPAD de Neufchâteau

A la responsable du service des admissions-sorties :

Madame Emmanuelle LAFROGNE.

Aux personnels du service des admissions-sorties et de l'EHPAD

Madame Lauriane BERTRAND
Madame Nadine FLOT
Monsieur Eric LARCHER
Madame Valérie OTTER
Madame Jessica REZNY
Madame Catherine ROSARD
Monsieur Jérémy TRUDGETT

Madame Sandrine BOULAYONNE
Madame Laure CHEVRIER
Madame Delphine COLLIN
Madame Cécile DORLET
Madame Corinne FALZON
Madame Carole FLAMAND
Madame Colette GAUTIER
Madame Valérie MAILLOT
Madame Agnès MICHEL
Madame Natalia ROXO
Madame Martine STEINER
Madame Sabrina SYLVESTRE.

- Article 1** Les titulaires de ces délégations ont la responsabilité des opérations qu'ils effectuent dans le cadre de ces délégations ou de leurs fonctions. Ils sont chargés d'assurer le contrôle de l'ensemble des agents qui interviennent dans les procédures concernées.
- Article 2** Ces délégations sont assorties de l'obligation pour les titulaires de respecter les procédures réglementaires en vigueur ou les procédures mises en place dans l'établissement.
- Article 3** Ces délégations de signature seront communiquées, conformément à la réglementation, à la Délégation Territoriale des Vosges de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien, aux services d'état civil des villes de Neufchâteau et de Vittel, aux services des polices municipales de Neufchâteau et de Vittel, et à toutes personnes auxquelles elles devront être opposées.
- Article 4** Ces délégations feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs départementaux.
- Article 5** Ces délégations pourront être retirées à tout moment sur simple décision du Directeur. La présente décision prend effet à compter de ce jour. Elle annule et remplace la décision du 4 janvier 2017 portant sur le même sujet.

Fait à Neufchâteau, le 30 janvier 2017

Le Directeur,



Patrick PENVEN